

**Assemblée générale d'Amitié Am Sand-Amizero ONGD  
du jeudi, 19 avril 2018 à 19.00 heures  
à la Salle associative à Hostert**

## **Rapport**

23 membres étaient présents

### **1. Allocution de bienvenue**

La présidente accueille les participants à l'AG.

### **2. Approbation du rapport de l'Assemblée Générale du 4 avril 2018**

Le rapport est approuvé.

### **3. Rapport d'activités 2017**

La secrétaire présente le rapport des activités de notre ONG qui ont eu lieu en 2017 (voir annexe)

### **4. Décompte 2017**

La trésorière informe l'assemblée de la gestion des fonds de notre organisation en 2017.

### **5. Rapport des réviseuses de caisse**

Les deux réviseuses félicitent la trésorière du travail fait en 2017 et recommandent à l'assemblée de lui donner décharge.

### **6. Décharge de la trésorière**

La décharge est donnée par acclamation.

### **7. Désignation de deux réviseurs de caisse pour l'année prochaine**

Mmes Rose Scharfe et Marie-Josée Blasen acceptent de continuer la tâche en 2018.

### **8. Décharge du comité**

La décharge est donnée par acclamation.

### **9. Election du nouveau comité pour l'exercice 2018**

Pas de nouvelles candidatures.

La secrétaire du comité regrette qu'il n'y ait pas de nouvelle candidature, surtout de la part du personnel enseignant du CS Am Sand, elle pense que le comité devrait se rajeunir dans les années à venir.

L'ancien comité est confirmé pour un an :

Mireille Di Tullo, Martine Geib, Colette Poos, Claude Schmit, Ester Tirado-de Frutos, Fernando Tirado

### **10. Prévisions budgétaires**

La trésorière présente une estimation des recettes et des dépenses prévues en 2017. Le point fort pour les années à venir sera le fonds de solidarité.

### **11. Activités prévues pour l'exercice 2018**

différents stands d'information et de vente – visite des projets en juillet 2018 – présentation du voyage aux élèves du CS Am Sand – projet de volontariat de coopération pour jeunes résidents – élaboration d'un nouveau projet à l'école primaire de Musamo

## **12. Discussion**

Le nom actuel de l'organisation se limite à l'amitié entre deux écoles et ne reflète plus les activités actuelles de l'organisation. Après discussion, l'assemblée accorde au comité d'AAA le droit de choisir un nouveau nom pour l'ONG.

Le quorum exigé pour un changement des statuts n'étant pas atteint, l'AG est suivie d'une AG extraordinaire.

## **13. AG extraordinaire**

Les membres présents à l'AG extraordinaire confirment la décision. AAA peut changer son nom s'il y a une bonne proposition, qui permettrait éventuellement de garder le logo actuel de l'association.

L'Assemblée Générale se termine à 20 heures. Elle est suivie de la projection du film de notre dernière visite au Rwanda en juillet 2017 et se termine autour d'un verre de l'amitié.

13 août 2018  
Colette Poos  
secrétaire